



www.environnement93.fr

## UNION DES ASSOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS

Association départementale agréée  
Membre de France Nature Environnement Ile de France  
Affiliée à France Nature Environnement

Gagny le 3 octobre 2017

### 1. Présentations du SYCTOM

Le SYCTOM rappelle d'abord les grands objectifs de la LTECV, et en particulier les objectifs de valorisation matière

- Augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation en orientant vers ces filières respectivement 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux non inertes (mise en œuvre d'une meilleure valorisation des emballages et tri à la source des biodéchets)

sans qu'aucun objectif ne soit toujours annoncé pour apprécier la part que prend le SYCTOM dans l'atteinte de la valorisation.

Pour la **collecte des multimatériaux**, la capacité portée à 60 000 tonnes doit être associée à la capacité du SYCTOM annoncée à 208 000 tonnes pour 2031 qui détermine la capacité du syndicat à traiter la totalité de la collecte du territoire.

En 2016 le SYCTOM a trié 181 000 tonnes de collectes sélectives (multimatériaux) mais uniquement 158 300 dans ses propres unités. Les objectifs de refus de tri sont fixés à 15% en 2030 pour un taux de 27% en 2016.

Pour la collecte des biodéchets le SYCTOM estime devoir traiter 30 à 40 000 tonnes / an qui seront transformées en pulpe pour stabilisation et hygiénisation en vue d'un transport fluvial vers les sites de méthanisation à développer en partenariat avec le SI-GEIF/GRDF et le SIAAP.

Une infime partie de la collecte pourrait être traitée par compostage sur place.

### 2. Intervention de Léon Garaix pour la ville de Paris

Focus sur les réalisations et résultats déjà engagés par la ville de Paris chez les gros producteurs et les ménages des 2<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> arrondissements :

Gros producteurs		Nombre	Tonnage réalisés/2016	
Marchés alimentaires		53	1 000	
Restauration collective	Cantines administratives	4		
	Cantines scolaires	56		
Ménages		Nombre	Tonnage	
Logements		74 161	Gisement	Objectif de collecte
Population		107 000	7 000	3 500
	Kg/hab/an		65,4	32,7

La démarche engagée par Paris est intéressante, à l'exception :

\* d'une hypothèse **de taux de captage modérée** (50% des biodéchets contenus dans les OMR captés par la collecte sélective)

\* de l'oubli d'une séquence s'engageant sur les délais prévus pour atteindre cet objectif de collecte à 3 500 tonnes

\* l'absence de la démonstration d'une ambition de généralisation à tous les arrondissements de Paris, correspondant à la LTECV et aux campagnes de communication voulant démontrer l'exemplarité de la ville de Paris pour les JO qui arrivent dès 2024.

### 3. Présentation Moulinot

L'entreprise Moulinot affiche aujourd'hui une collecte de 400 tonnes de déchets chaque mois, uniquement dans un contexte « producteurs » pour une évaluation de 100 000 repas quotidiens.

Pour une entreprise créée en 2013 cette prestation prend une place importante dans une démarche de recherche des bonnes pratiques pour l'atteinte d'objectifs souvent considérés comme « utopiques ».

Dans ses recommandations parues dans un rapport de synthèse validé par le SYCTOM en septembre 2014, le bureau d'études Verdicité proposait les évaluations de collecte suivantes sur le bassin de Romainville pour les producteurs non-ménagers correspondant à la cible des clients de Moulinot :

Tableau 56 : Bilan des flux de déchets organiques collectables des producteurs non-ménagers (t/an)

Déchets organiques collectables (t/an)							
	petits prod., collectés par le SPED	petits prod., collecte hors SPED	<i>Sous-total petits producteurs</i>	gros prod., collectés par le SPED	gros prod., collecte hors SPED	<i>Sous-total gros producteurs</i>	Total
Restauration collective	1 201	45	<b>1 246</b>	997	1 436	<b>2 433</b>	<b>3 680</b>
Restauration commerciale	1 016	-	<b>1 016</b>	462	586	<b>1 048</b>	<b>2 064</b>
Marchés alim. et halles	16	-	<b>16</b>	1 427	-	<b>1 427</b>	<b>1 443</b>

Le total des **quantités collectables** pour l'ensemble de la restauration commerciale, la restauration collective, les marchés alimentaires sur le bassin versant de Romainville est estimée à 7 187 tonnes/an, ce qui semble « dérisoire » face aux 5 000 tonnes déjà collectées par Moulinot, sur un territoire à affiner, mais bien en deçà de l'ampleur du bassin versant de Romainville.

**Ratios prévisionnels proposés par le SYCTOM et impact sur les unités de traitement à mettre en œuvre sont à corriger radicalement.**

Les écarts mesurés entre prévisions « frileuses », pouvant être interprétées comme un manque d'ambition politique, et les réalisations de terrain réussies par des équipes en dehors de l'organisation traditionnelle du service public, posent nécessairement question, et méritent un débat permettant enfin de mettre en œuvre les « véritables » bonnes pratiques, et les moyens adaptés.

#### **4. Ressourcerie de Montreuil.**

153 tonnes sont collectées à Montreuil, ce qui peut paraître dérisoire, mais l'impact de la boutique sur une grande participation à la sensibilisation et le contact direct avec les habitants est essentiel dans la démarche de prévention sans être aisément mesurable. Pour Severine Bellec, directrice, un autre aspect des activités de la Ressourcerie, Tribroc, autre axe important, ne peut plus être organisé faute des financements abandonnés dans le cadre d'une action considérée comme expérimentale et non pérennisée par les collectivités. Ce type d'action sur les brocantes ne peut être laissé pour compte alors que l'impact sur la valorisation des déchets, la propreté de l'espace public et le coût associé, à la charge des collectivités, ne semble pas avoir été correctement mesuré.

La Ressourcerie lance un appel au SYCTOM pour une aide permettant de relancer ce processus, à associer aux aides accordées à l'association AMELIOR.

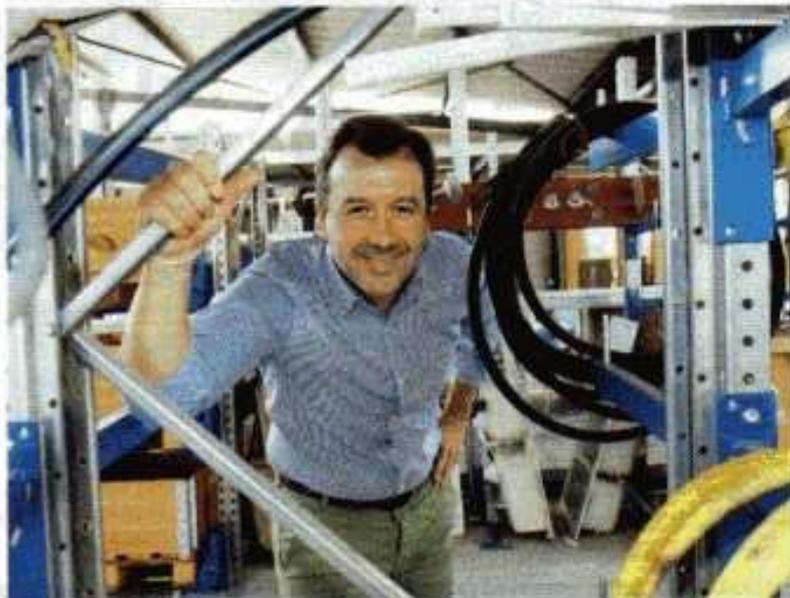
Séverine Bellec propose également la mise en œuvre d'une boutique en prolongement de la nouvelle déchèterie; le SYCTOM répond qu'il ya impossibilité à réaliser ce type d'agencement en fonction des contraintes associées aux ICPE.

L'exemple du SMICVAL Market (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute-Gironde) démontre l'inverse et doit être étudié pour Romainville.

<http://www.smicval.fr/content/smicval-market>

**Smicval du Libournais haute Gironde**  
138 communes • 200 000 hab.

## Le Smicval Market donne un coup de vieux aux déchetteries traditionnelles



J.M. NOSSANT/LA GAZETTE

**NICOLAS SÉNÉCHAU**, directeur général des services

«**Tout, dans une déchetterie traditionnelle, nous conditionne à jeter les choses au plus vite**», lance Nicolas Sénéchau, directeur général des services du Smicval du Libournais haute Gironde. Le Smicval Market opère quant à lui un virage à 180 degrés. Son public féminisé et rajeuni prend le temps dont il a besoin pour jeter, mais surtout pour déposer objets ou matériaux pouvant encore servir... Et pour repartir avec ce qui peut lui être utile. Ce supermarché inversé dispose d'un parking, de caddies et de différents rayons: jardin, sport, bricolage. Comme dans la grande distribution, c'est en bout de chemin que l'on trouve ce qu'on était venu chercher, à savoir des bennes où l'on jette ce qui ne peut vraiment plus avoir la moindre utilité.

Après quelques mois d'exploitation, les rayons vélos, meubles, carrelage ou matériaux ne désemplassent pas. Les usagers apprécient. «On a parfois besoin d'un simple morceau de plâtre, pas d'une plaque entière», illustre Nicolas Sénéchau. Succès plus mitigé pour les livres et les textiles. L'installation a un coût, avec un investissement deux fois plus élevé qu'une déchetterie classique et davantage d'agents... Mais s'il est trop tôt pour un vrai bilan, sur les premiers mois, la quantité de déchets a été divisée par deux et l'enfouissement a été réduit de 60%!

**Contact**  
**Nicolas Sénéchau, 05.57.84.74.00.**

## 5. Expérimentation de la collecte des déchets alimentaires sur le territoire d'Est Ensemble.

### 5.1. Secteur du Bas Pays.

L'expérimentation la plus importante pour une ambition permettant de se projeter sur l'ensemble du bassin versant, concerne l'opération sur le secteur du Bas Pays à Romainville ; habitat mixte, administrations, commerces, écoles sont concernés et forment donc un panel assurant une analyse « transposable » à l'ensemble du territoire.

Les hypothèses de travail s'appuient toujours sur les études du bureau d'études Verdicité de septembre 2014.

Tableau 6 : décomposition des putrescibles et textiles sanitaires des OM : pourcentage et gisement global

Typologie de déchets		% issus des caractérisations du SITOM93	Gisement t/an (y compris déchets professionnels)	Ratio kg/hab/an (y compris déchets professionnels)
Putrescibles	Déchets alimentaires	22,9%	69 800	71,6
	Produits alimentaires non consommés	1,2%	3 600	3,7
	Déchets de jardins ligneux	4,6%	14 000	14,3
Textiles sanitaires	Textiles sanitaires non hygiéniques (partiel)	2,8%	8 600	8,8
<b>TOTAL</b>		<b>31,5%</b>	<b>96 000</b>	<b>98,4</b>

Tableau 7 : décomposition des putrescibles et textiles sanitaires des OM : pourcentage et gisement des ménages

Typologie de déchets		% issus des caractérisations corrigées sur les déchets verts	Gisement t/an (hors déchets professionnels)	Ratio kg/hab/an (hors déchets professionnels)
Putrescibles	Déchets alimentaires	22,9%	54 400	55,8
	Produits alimentaires non consommés	1,2%	2 800	2,9
	Déchets de jardins	5,6%	13 300	13,7
Textiles sanitaires	Textiles sanitaires non hygiéniques	2,8%	6 700	6,9
<b>Total</b>		<b>32,5%</b>	<b>77 200</b>	<b>79,3</b>

Quelques retours d'expérience sont aussi présentés pour fixer des objectifs « réalistes » ou « prudents ».

Ville	Kg/Hab/An
Munich	31
Milan	48
Barcelone	70
Oslo	18

Analyse des différents ratios proposés par Verdicité (Etude Romainville Phase1):

	<b>Gisement et typologie d'habitat</b>	<b>Tonnage</b>	<b>Kg/Hab/An</b>	<b>Source</b>
(1)	Gisement global des ménages et des professionnels	96 000	98,4	Tableau 6/Page 28
(2)	Gisement des ménages	77 200	79,3	Tableau 7/Page 29
(3)	Déchets de cuisine détournés par collecte sélective en porte à porte		41	Tableau 14/Page 38
(4)	Gisement susceptible d'être collecté en habitat individuel et petit collectif	8 630	25	Page 39
(5)	Gisement susceptible d'être collecté en habitat moyen et grand collectif	15 740	25	Page 39

Cette multitude de taux et critères est malgré tout une bonne base d'évaluation mais doit être correctement interprétée pour se fixer objectifs et correctifs éventuels en cours d'expérimentation. Les critères à prendre en compte pour l'expérience du quartier des Bas Pays à Romainville semblent pourtant mal choisis par Est Ensemble dans le schéma présenté dans cette concertation :

\* Il s'agit de mesurer la réussite des moyens mis en œuvre pour soustraire la fraction fermentescible (FFOM) contenue dans les OMR du quartier et quantifier les quantités à traiter et valoriser. Ménages et non ménages sont concernés par cette expérience.

Ce sont donc les ratios (1) ci-dessus qui sont à prendre en compte.

\* Les taux de collecte à 22 ou 11 Kg/Hab/An annoncés pour cette expérimentation sont trop peu ambitieux pour engager une démarche qui ne peut pas être considérée comme « volontariste ». La démarche entreprise ressemble plus à une contrainte « subie » plutôt qu'une volonté de participer à une expérience permettant un engagement responsable assurant une réduction massive des OMR et un évitement d'incinération ou d'enfouissement.

\* L'attention particulière portée par tous les acteurs, dans le cadre de cette expérimentation, et les actions ciblées menées auprès des 230 adresses sélectionnées, ne peut qu'assurer un taux de captage très largement supérieur aux valeurs moyennes statistiques exprimées dans les études de Verdicité.

### 5.2. Déchets des gros producteurs.

Le partenariat engagé avec la ville de Pantin sur les marchés doit être, suivi et analysé avec le collecteur Moulinot pour mesurer les performances de collecte et leur impact sur les objectifs de valorisation. Les procédures en place depuis le début des mesures de collecte en mars 2017 doivent être mises à profit pour l'extension sur les autres marchés engagés dans cette expérimentation.

### 5.3. Autres secteurs d'expérimentation.

Il appartient au SYCTOM de faire une analyse et une synthèse régulière, (sur un rythme semestriel par exemple) de l'ensemble des expériences menées sur son territoire, en particulier sur Ivry et Saint-Ouen, pour améliorer procédures mises en œuvre, performances et systèmes de collecte qui permettront d'être opérationnel à l'issue de cette période de test de trois ans, première phase transitoire de mise en œuvre de la collecte séparée des biodéchets sur tout le territoire.

## 6. Analyse comparative des collectes séparatives de biodéchets sur 4 territoires.

En premier lieu il est « regrettable » de n'avoir eu la disponibilité de ce document que le soir de l'atelier-2, ce qui n'a pas permis d'engager un débat qui se répercutera donc sur les ateliers suivants.

La collecte sélective des biodéchets sur les territoires analysés a été en priorité guidée par la contrainte réglementaire, appuyée dans certains cas par une forte volonté politique. Les mesures financières liées en particulier aux taxes appliquées sur les déchets dirigés vers l'enfouissement ont également un impact important, mais rejoignent ceux liés à la réglementation. L'incinération n'a jamais été le mode d'élimination privilégié, En conséquence la sortie de l'enfouissement qui peut se réaliser de manière graduelle, est moins complexe qu'une sortie par paliers successifs de l'incinération, non compris les contraintes liés aux réseaux de chaleur qui y sont associés.

Les premières conclusions du SYCTOM notent que pour la plupart des territoires, réflexions et expérimentations pour une collecte séparative des biodéchets, ont débuté il y a plus de 15 ans, suivis par une phase de mise en place d'une dizaine d'années.

En France les lois « Grenelle » auraient pourtant dû permettre, dès 2009, de s'engager sur les pistes déblayées chez nos voisins. Pour collecter et valoriser les déchets alimentaires des établissements de restauration, en Ile de France ce sont des entreprises privées qui se sont engagées avec réussite dans cette action. Si la mise en place du PLPD par les collectivités a été une première étape dans une politique de prévention, les objectifs de valorisation matière ont pour leur part accumulé des retards lourds à supporter, toujours paralysés par une priorité accordée à la valorisation énergétique assurée par les incinérateurs seule alternative proposée à l'enfouissement.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de recopier ou transporter sur nos territoires une méthode pratiquée à Milan ou à Barcelone. Chacune de ces villes a « inventé » son propre modèle parce qu'aucune métropole n'est identique dans son organisation, sa population, ou sa culture ; malgré cela chaque habitant de San Francisco contribue chaque année à la collecte des biodéchets pour 213 kg, chaque habitant de Milan, Liège ou Barcelone y contribue pour 96, 36, ou 82 kg. Il serait étonnant que le SYCTOM, qui se déclare 1<sup>er</sup> syndicat européen de gestion des déchets ne parvienne pas à une performance équivalente à Milan ou Barcelone, quitte à passer par une phase intermédiaire correspondant à la performance des habitants de Munich avec 31 kg.

Une dernière statistique démontrant l'effet démultiplicateur provoqué par la mise en œuvre des collectes sélectives : en terme de ratios sur les « recyclables », tous les territoires sont plus efficaces que le SYCTOM et ses meilleures prévisions.

	San Francisco	Milan	Liège	Barcelone	SYCTOM Perspectives 2025
<b>Ratios (Kg/Han/an)</b>					
<b>Biodéchets</b>	213	96	36	82	24
<b>Recyclables</b>	176	141	94	74	61,7